

L'engagement des jeunes « en difficultés » dans un dispositif d'insertion : enjeux et perspectives

Maël Loquais

Maître de conférences à l'université de Lorraine en Sciences de l'Éducation et de la Formation
à l'université de Lorraine (laboratoire LISEC)

mael.loquais@univ-lorraine.fr

6^e assises de l'éducation – 16 novembre 2022
Université de Rouen – Cirnef – St Etienne du Rouvray

Plan de l'intervention

1. S'engager dans un parcours d'insertion :
une injonction paradoxale
2. Focale sur une recherche à l'E2C
3. Quelques propositions sur l'accompagnement
des publics « en difficultés »

« de toutes façons, comme on dit, c'est une dernière chance quoi hein, on n'en aura pas trois ni quatre ni cinq, c'est la dernière »

(Jonas, 20 ans, stagiaire E2C)

1. S'engager dans un parcours
d'insertion : une injonction
paradoxe

*Un parcours d'insertion réussi suppose la construction d'un projet
professionnel et personnel*

*Les jeunes « en difficultés » sont responsables de leur situation (et de leur
vécu)*

*Si des jeunes sont « en difficultés », c'est qu'ils ne sont pas capables de
saisir les problématiques qui les concernent (et de les résoudre)*

Des jeunes en manque de...

...qui font face à des injonctions
au projet

Jeune « en difficultés »

Jeune « sans emploi »

Jeune « sans qualification »

Jeune « faiblement qualifié »

Jeune « de bas niveau de qualification »

Jeune « sans projet »

Jeune « éloigné de l'emploi »

Jeune « éloigné de la formation »

Le projet : synonyme d'émancipation ou d'impasse ?

Construire un projet...

UNE IMPASSE

un paradoxe intenable « alors que l'on est sans emploi depuis des mois, voire des années, et en proie aux difficultés de survivre au jour le jour » (Castel, 2009, p. 29) – (voir aussi Coquelle, 1994 ; Dubet 2004)

?

UN LEVIER

la condition d'un engagement dans un parcours d'insertion / professionnel (Kaddouri, 2010 ; Boutinet, 1990)

Être responsable de son parcours ?

Partir des capacités des jeunes pour construire leur parcours d'insertion ?

L'émancipation : une nouvelle mode ?

- un terme utilisé 8 fois par Mme la ministre du travail en 2017
- faire valoir ses droits → « capacités » (la liberté réelle de choix - Amartya Sen, 2010)
- des glissements entre responsabilité collective → responsabilité individuelle

L'émancipation : attention, terrain glissant

*« la rhétorique de la responsabilisation et de la motivation débouche sur une **injonction faite aux individus de se prendre en main et de s'impliquer** »
(Bacqué & Biewener, 2015, p. 50)*

« il faut absolument que j'aie un travail personnellement et en même temps quelque chose qui me plaît dans lequel je m'épanouis. Or j'adore rendre service, j'adore dépanner les gens donc je vais le faire et sinon, je trouverai un autre travail, même femme de ménage, je le ferai jusqu'à temps de trouver un autre travail » (Deborah, 23 ans, stagiaire E2C demandeuse d'asile)

2. Résultats d'une recherche à l'E2C

Questionnement

1. Comment comprendre l'engagement dans des contextes d'incertitude / d'injonctions implicites (d'injonction à s'engager) ?
2. Comment comprendre et éclairer le fait que des jeunes dits « en difficultés » s'engagent de façon différenciée dans leur parcours de formation alors qu'ils sont tous confrontés au paradoxe des injonctions au projet ?
3. A quelles conditions est-ce qu'un dispositif peut être perçu comme vecteur d'émancipation ?

- **40 entretiens** réalisés avec des jeunes inscrits en E2C depuis 1 à 3 mois, sur la base du volontariat (plusieurs rencontres avec chaque jeune quand cela a été possible)
- Terrain : 3 sites E2C
- Entretiens réalisés en une, deux, ou trois rencontres
- jeunes âgés de 18 à 25 ans (19 femmes, 21 hommes)
- particularité : 1/3 de diplômés (moins de 10 % au niveau national – DARES, 2014)

<i>Parcours formation</i>	<i>Situation sociale & familiale</i>	<i>Genre</i>
<p>13 diplômés :</p> <p>5 Bac (dont 4 Bac pro)</p> <p>8 CAP/BEP (dont 1 parcours SEGPA)</p> <p>27 non diplômés :</p> <p>6 dispositifs d'insertion (SEGPA, CLIS...)</p> <p>7 abandons contrats alt.</p> <p>12 arrêts fin de collège</p> <p>1 travailleur handicapé</p> <p>1 interruption au lycée</p>	<p>15 jeunes soutenus par leurs parents (dont 2 primo arrivants, 2 handicapés, 1 demandeur d'asile)</p> <p>12 jeunes non soutenus familialement (dont 1 primo arrivant)</p> <p>10 jeunes en responsabilités familiales (dont 1 père, 3 mères, 4 jeunes en charge de la fratrie, 2 jeunes en charge d'un parent)</p> <p>3 jeunes contraints (2 en contrat FJT, 1 en mandat judiciaire)</p>	<p>21 hommes (dont 3 diplômés)</p> <p>19 femmes (dont 9 diplômées)</p>

Liens entre modes d'engagement et caractéristiques sociales

	<i>Émancipation</i>	<i>Ambivalence</i>	<i>Opposition</i>	<i>Retrait</i>
Situations familiales et scolaires	<p>14 jeunes vivent chez leurs parents dont 10 diplômés</p> <p>1 jeune vit seul (abandon lycée, plainte en cours)</p>	<p>13 jeunes dont 9 jeunes vivent chez un de leur parent (séparés) ; 1 en foyer</p> <p>8 niveau fin collège, 4 DIMA ou SEGPA, 1 diplômé</p>	<p>3 femmes : 1 mère, 1 grande sœur, 1 ayant à charge ses parents</p> <p>Dont 2 diplômées, 1 DIMA</p>	<p>9 jeunes niveau collège, dont :</p> <p>1 jeune en mandat judiciaire</p> <p>2 jeunes en contrat FJT</p> <p>1 vit seule</p>
total	15 jeunes (9 femmes, 6 hommes)	13 jeunes (10 hommes, 3 femmes)	3 jeunes (3 femmes)	9 jeunes (5 hommes, 4 femmes)

« Je prends le bus à 7h le matin et je rentre à 7h le soir. [À propos de son enfant] C'est ma mère qui le garde, parce que la crèche, il y a un an d'attente. La nounou, c'est trop cher » (Tatiana, stagiaire E2C, 23 ans)

Résultats

- **Une capacité avérée** des jeunes « en difficultés » à repérer les enjeux qui les concernent
- Des perspectives d'émancipation réservées aux moins précaires d'entre les précaires
- L'importance des conditions d'engagement périphériques au dispositif (soutien familial, responsabilités familiales (en particulier pour les femmes), accès au logement conditionné à l'entrée en formation...), situation des parents, des demandeurs d'asile etc.)
 - quelle place du dispositif dans la gestion de ces situations différenciées ?

3. Quelques éclairages sur l'accompagnement des publics « en difficultés »

Quelques propositions

Postulat : Toute personne est capable de saisir les enjeux qui le concernent à certaines conditions

Responsabilité des dispositifs et des professionnels de l'accompagnement / période de survalorisation de la responsabilité individuelle

Construire son parcours, encore faut-il que le chemin existe : passerelles entre dispositifs :

Les publics « au centre du dispositif » ?

→ quels espaces de délibération (collectifs) sur ce que les personnes elles-mêmes identifient comme besoins ?

→ quels espaces de restitution (retour sur l'expérience) ?

→ L'importance de la rencontre et du « faire avec »

« là où une dérive est possible, c'est dans l'affirmation d'une autonomie totale formulée ainsi : les personnes savent ce qui est bon pour elles. »
(Chauvet, 2019)

*Si je pars du principe que **tout un chacun est capable de mesurer les enjeux qui le concernent** dans sa situation (et qu'il est même le mieux placé pour), quelles conditions est-ce que je dois mettre en œuvre, en tant que praticien de l'accompagnement, en tant que formateur, responsable de dispositif d'accompagnement, décideur politique,... pour qu'il exprime toutes ses potentialités ?*

Pour aller plus loin...

Maël
LOQUAIS

« Sois acteur de ton parcours ! »

L'engagement des jeunes « en difficultés »
au cœur des injonctions paradoxales

Préface de Mokhtar Kousser - postface de Isabelle Rioux

